

## CONCLUSION

Il convient de souligner qu'en raison des normes internationales relatives à la stabilité politique, économique et sociale, même la pire des issues de la crise constitutionnelle (quelle que soit la façon dont on la définit) risquerait fort peu d'entraîner une déstabilisation internationale dangereuse. Mais l'instabilité politique et l'introspection paralysante qui en résulteraient dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord auraient des conséquences néfastes très réelles.

On ne peut pas comparer un Canada démocratique et respectueux des lois aux « fédérations » soviétique et yougoslave qui se dissolvent. Depuis 200 ans, toutes les régions du Canada se conforment à des normes et se plient à des contraintes démocratiques bien établies, et le pays est l'un de ceux qui respectent le plus les droits de la personne. Toute unité politique plus petite que le Canada actuel subirait probablement beaucoup plus que maintenant les contraintes et la domination économique, stratégique et culturelle du plus puissant État du monde, son voisin.

Les Américains auraient peu de raisons concrètes de craindre l'éclatement du Canada. De fait, les Canadiens de toutes les régions risqueraient davantage de voir diminuer leur autonomie et le caractère distinctif de leurs sociétés nationales et constitutives. En outre, pour beaucoup d'Américains ouverts sur l'extérieur et d'autres personnes dans le monde, l'échec et la dissolution d'un des modèles de société démocratique pluraliste seraient très regrettables, ainsi que la fin d'une autre contribution nord-américaine, souvent distincte, aux affaires internationales.

Les Canadiens sous-estiment fréquemment l'une des dernières réalités qui relie le climat international changeant aux efforts visant à régler la crise constitutionnelle canadienne, mais tous nos partenaires dans le monde s'y intéressent. À une époque où il faut concilier sans tarder le besoin d'adapter les diversités ethnique, linguistique et régionale et les demandes d'interdépendance et d'intégration, le Canada a toujours été considéré comme l'un des meilleurs modèles, et pour cause, quel que soit le critère objectif adopté. La Communauté européenne elle-même progresse dans ce sens, après avoir accepté l'intégration économique et des normes communes dans des domaines aussi importants que les droits de